



Réserve Naturelle Régionale



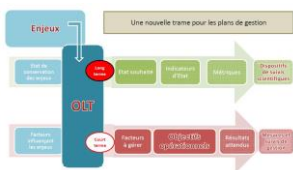
ISLES DU DRAC

NEWSLETTER n°18

Août 2023

Réserve Naturelle des Isles du Drac

ACTUALITES



Evaluation du plan de gestion : l'étape nécessaire avant la production d'un nouveau plan

L'évaluation du plan de gestion 2019-2023 vient d'être terminée. Elle porte sur la cohérence de l'arborescence, le niveau de réalisation des actions ainsi que leur efficacité budgétaire. Voici une synthèse des principales conclusions.



Une situation préoccupante pour le Crapaud calamite

Parmi les huit espèces d'amphibiens qui fréquentent la Réserve naturelle, le Crapaud calamite focalise plus particulièrement l'attention de l'équipe gestionnaire. Depuis trois ans, un protocole de suivi a été mis en place pour préciser la répartition de cette espèce patrimoniale sur la Réserve.



Lancement des travaux de restauration écologique de la gravière de la Rivoire

Cette action prioritaire du plan de gestion de la Réserve va être mise en œuvre à partir de l'automne 2023. La consolidation du seuil et l'aménagement d'une rampe piscicole sont suspendus dans l'attente d'un accord financier entre Grenoble-Alpes Métropole et EDF, actuel propriétaire du seuil.



Modification du lit du Drac pour lancer la recharge sédimentaire

Les barrages en amont de la Réserve retiennent les sédiments et perturbent le fonctionnement du Drac. Or, la rivière a besoin de sédiments pour conserver son lit en tresse et la biodiversité associée. Une réflexion sur la recharge sédimentaire au sein de la Réserve est lancée depuis deux ans. Les travaux pour une opération pilote de recharge démarrent au mois d'août dans une zone située à l'amont de la RNR.



Le chantier d'aménagement pédagogique de Chasse Barbier va démarrer

Après deux années d'études, le projet d'aménagement pour l'amélioration de l'accueil du public à Chasse Barbier entre dans sa phase chantier. Dès le début du mois de septembre, l'entreprise Dynamique Environnement interviendra afin de mettre en place les panneaux et mobiliers pédagogiques visant à informer les usagers sur le patrimoine biologique de la Réserve.



Nouvelle saison de médiation environnementale avec le CEN Isère

Afin de renforcer la présence estivale sur les RNR gérées par la Métropole, le gestionnaire a engagé auprès du Conservatoire des espaces naturels de l'Isère une nouvelle prestation de médiation environnementale. Depuis le mois de mai, un binôme de médiateurs parcourt les deux RNR afin de sensibiliser les usagers au respect de la réglementation.



Les prochaines animations grand public

Chaque année, le gestionnaire propose un programme d'animation à destination du grand public pour faire découvrir le patrimoine naturel et la biodiversité des deux RNR. Six animations ont été programmées dans la RNR des Isles du Drac, dont deux auront lieu prochainement.

Rédaction : S. Louis, D. Geoffroy, G-N. Grosset. Mise en page : S. Louis.
© Photos : Grenoble-Alpes Métropole / RNR des Isles du Drac.

Nous contacter

Grenoble-Alpes Métropole
RNR des Isles du Drac

12 rue du Polygone
38450 Vif
04 76 98 38 57
reservesnaturelles@grenoblealpesmetropole.fr

Actualités

www.rnr-drac-jarrie.fr
www.facebook.com/rnrisesdudrac

Le gestionnaire :



Réserve Naturelle Régionale
ISLES DU DRAC



Les partenaires financiers de la Réserve :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





Evaluation du plan de gestion : l'étape nécessaire avant la production d'un nouveau plan

La mise en place d'un plan de gestion est obligatoire au sein de chaque réserve naturelle afin de coordonner ses actions. L'objectif est de protéger efficacement les milieux en lien avec les usages. Un plan de gestion est validé par les acteurs du territoire réunis au sein du Comité Consultatif puis par la Région. La RNR des Isles du Drac a bénéficié d'un premier plan de gestion sur la durée 2013-2017. Le second plan de gestion 2019-2023 se termine. Il doit être renouvelé.

Or, au fil des ans, **le contexte de la gestion** (équipe et structure porteuse, intensité et typologie de la fréquentation...) **et le site évoluent** (modifications induites par la gestion ou par les acteurs industriels, évolutions du milieu naturel...), **l'état des connaissances progresse**. Il faut donc vérifier que les choix de gestion sont pertinents, efficaces et que les résultats répondent aux objectifs fixés.

L'évaluation du plan de gestion 2019-2023 vient d'être terminée. Elle permet cette vérification avant la production d'un nouveau plan de gestion. L'évaluation porte sur la cohérence de l'arborescence, sur le niveau de réalisation des actions ainsi que leur efficacité budgétaire (coûts de gestion, planification budgétaire, moyens matériels et humains...)

L'évaluation fait ressortir :

- Une méthodologie de bonne qualité avec quelques corrections de fond et de forme à apporter (simplification de l'arborescence, reprise de certains objectifs...);
- Une ambition surdimensionnée par rapport à la durée du Plan de gestion au regard des moyens humains et financiers de la RNR aboutissant à 70 % de réalisation des fiches actions.

Les résultats obtenus soulignent :

- Un taux de réalisation budgétaire supérieur à celui du précédent plan. Le portage financier par la Métropole permet de disposer des fonds nécessaires pour lancer les projets avant d'obtenir les recettes ;





- Un surcoût des actions par rapport au prévisionnel du plan de gestion, principalement en investissement, ainsi que des temps de travaux supérieurs à ceux prévus sur certaines opérations.

La compilation sur les financements obtenus souligne :

- L'importance et la régularité des soutiens régionaux et de la Métropole pour le fonctionnement et, dans une moindre mesure, celui d'EDF ;
- L'importance et la régularité des soutiens de l'Agence de l'Eau, de la Région et de la Métropole pour l'investissement ;
- La nécessité de stabiliser les financements par des fonds complémentaires.

Le prochain plan de gestion devra intégrer plus finement ces contraintes. Plusieurs axes doivent également apparaître de façon renforcée :

- Une meilleure estimation des coûts de structure et l'intégration de l'inflation dans les coûts inscrits au sein des fiches actions ;
- La poursuite de la stabilisation de l'équipe technique et le maintien des soutiens estivaux face aux pics d'usages ;
- La prise en compte des aménagements à venir par le SYMBHI sur le périmètre de la RNR dans le cadre du PAPI Drac, et des financements associés ;
- Une orientation de la gestion et des suivis préférentiellement sous l'angle habitats naturels plutôt qu'uniquement espèces ;
- Le développement de l'information éducative sur site afin de toucher le maximum d'usagers ;
- L'intégration de l'impact du réchauffement climatique dans la gestion (incendies récurrents, prélèvements d'eau non autorisés en 2022 lors de la sécheresse...) et dans l'évolution des milieux (colmatage algal, assèchement des annexes humides, dépérissements de zones boisées...).

Le nouveau plan de gestion est en cours de production avec le lancement du travail sur le diagnostic et l'arborescence. Plusieurs réunions de travail sont à planifier avec le Comité consultatif à partir de Novembre afin de valider les objectifs. L'ambition serait de disposer d'un plan de gestion 2024-2033 à partir de l'été 2024.



Une situation préoccupante pour le Crapaud calamite

Parmi les huit espèces d'amphibiens qui fréquentent la réserve naturelle, le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) focalise plus particulièrement l'attention de l'équipe gestionnaire. Considéré comme vulnérable sur la Liste rouge départementale et quasi-menacé à l'échelle régionale, le Crapaud calamite est une espèce protégée comme tous les amphibiens de France.

Cette espèce, que l'on qualifie de **pionnière**, se reproduit dans les mares temporaires, majoritairement dépourvus de végétation. Il ne supporte ni la concurrence avec d'autres amphibiens, ni la présence de poissons. Les vallées des rivières mobiles, où des points d'eau se créent et disparaissent au gré des crues, constituent son habitat de prédilection.



Crapaud calamite © RNR

Depuis trois ans, un protocole de suivi a été mis en place pour préciser la répartition de ce crapaud sur la réserve. Il consiste en des **écoutes nocturnes**, destinées à repérer les mâles chanteurs, et des **prospections en journées** pour rechercher d'éventuels pontes et têtards.

Cette année, l'étude s'est poursuivie sur le secteur amont de la réserve, de la Rivoire au barrage de Notre-Dame-de-Commiers, soit sur 14 mailles de 500 x 500 m. Trois passages ont été réalisés (avril, mai et juin).



Les premières analyses montrent que la situation de l'espèce est très préoccupante. **Le Crapaud calamite semble se cantonner au secteur de Champ-sur-Drac et Saint-Georges-de-Commiers, et les preuves de reproduction sont très peu nombreuses.**

Le débit contrôlé par les barrages en amont et l'absence de crues ne permettent plus la création de nouveaux points d'eau, la mise en eau temporaire de bras secondaires ou le rajeunissement des mares existantes qui sont alors progressivement colonisées par d'autres espèces et deviennent alors défavorables pour le Crapaud calamite.

Localement, il se reporte sur les flaques et ornières des pistes mais la reproduction y est très aléatoire car dépendante des conditions climatiques. Sur les trois années de suivi, seul le printemps 2023 a permis une mise en eau de ces flaques et l'assèchement rapide avant la fin du cycle de développement a fortement compromis le succès de la reproduction.



Lancement des travaux de restauration écologique de la gravière de la Rivoire

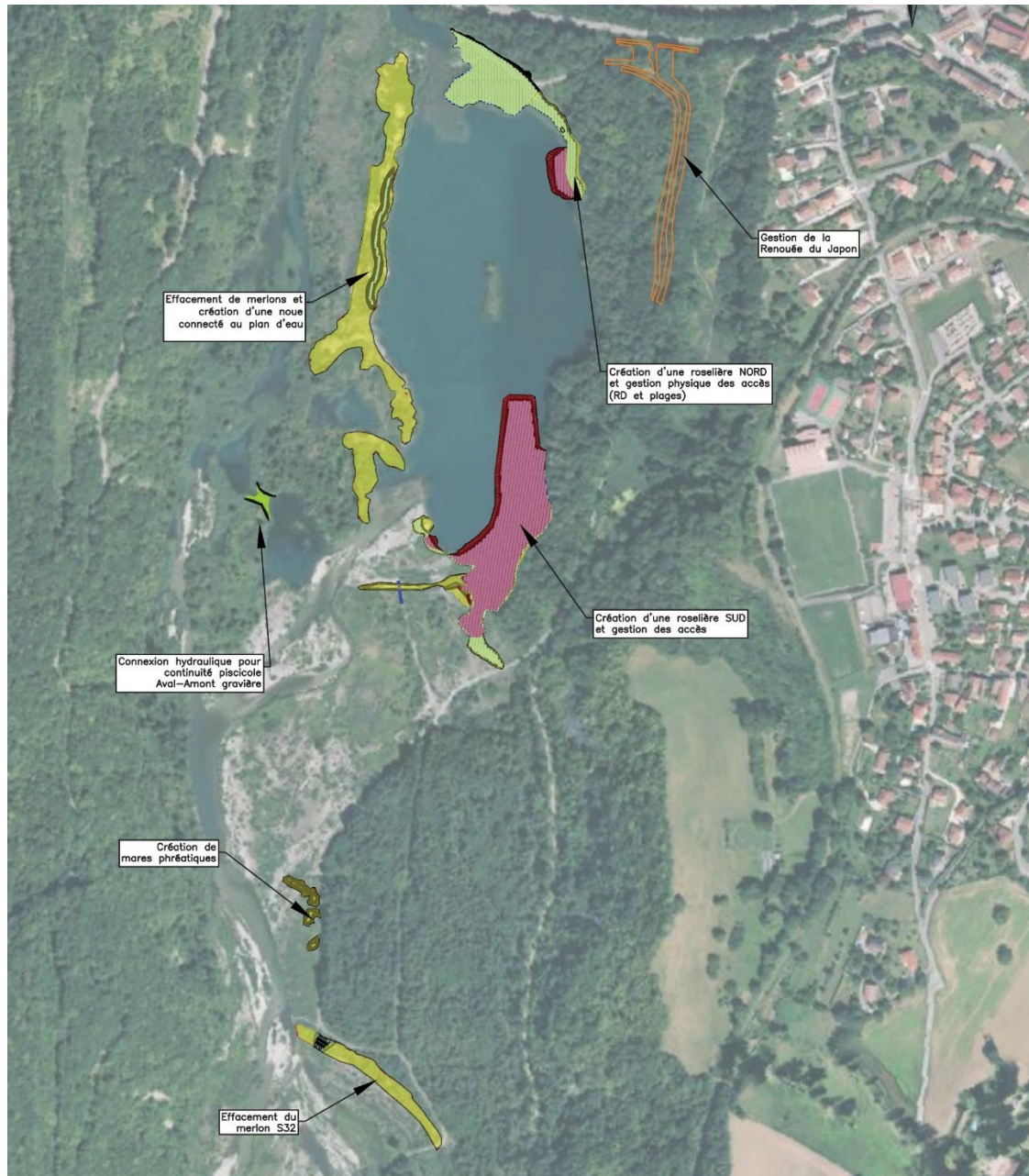
Les travaux de restauration écologique de la gravière de la Rivoire, action prioritaire du plan de gestion de la réserve, débuteront à l'automne 2023. La mise en œuvre des opérations de consolidation du seuil et d'aménagement d'une rampe piscicole sont quant à eux suspendus dans l'attente d'un accord financier entre Grenoble-Alpes Métropole et EDF, actuel propriétaire du seuil.

Le programme de travaux, validé par le comité de pilotage local en septembre 2022, a reçu l'avis favorable du comité consultatif de la réserve et du conseil scientifique régional de protection de la nature (CSRPN). Grenoble-Alpes Métropole dispose désormais des autorisations de la Région (au titre de la réglementation sur les réserves naturelles) et du Préfet de l'Isère (au titre de la réglementation sur les espèces protégées). L'instruction du dossier « Loi sur l'eau » est en cours de finalisation et l'autorisation est attendue avant la fin de l'été.

Les entreprises Arbre-Haie-Forêt, Carron et Sonzogni ont été retenues pour réaliser les travaux sous la coordination du maître d'œuvre Hydrétudes. Le chantier se déroulera principalement entre octobre 2023 et février 2024. Des opérations de revégétalisation sont envisagées jusqu'à la fin de l'année 2024.

Les travaux prévus sont présentés sur la carte ci-après.





Synthèse des travaux de restauration de la gravière de la Rivoire © RNR

Les effets positifs attendus sur le long terme sont les suivants :

- **Recréation de 1,3 hectares de terrasses alluviales sèches en lieu et place d'anciens merlons de granulats (merlon central et merlon S32).** Ces espaces deviendront alors favorables aux espèces de pelouses ou de fourrés clairsemés telles que l'Inule de Suisse, le Sphinx de l'Argousier ou l'Engoulevent d'Europe ;



De gauche à droite : Inule de Suisse, Sphinx de l'Argousier, Engoulevent d'Europe © RNR

- **Création de 1,44 hectares de hauts fonds en marge du plan d'eau actuel**, permettant le développement d'herbiers aquatiques et de roselières, favorables aux invertébrés, à la faune piscicole et aux oiseaux paludicoles comme le Blongios nain ou les rousserolles ;
- **Création de trois mares phréatiques (650 m²)**, favorables aux espèces pionnières (Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Couleuvre vipérine...) **et d'une noue de faible profondeur**, en lieu et place de l'actuel merlon central, favorable au développement de cariçaies et des espèces associées (Cirse de Montpellier, Myricaire d'Allemagne, Vertigo de Des Moulins, Agrion de Mercure...)



De gauche à droite : Cirse de Montpellier, Vertigo De Desmoulins, Agrions de Mercure © RNR

- **Redynamisation des écoulements du chenal en rive gauche** afin de le rendre plus attractif pour les poissons d'eaux vives (Truite, Chabot...) par l'ouverture d'une brèche entre la première gravière en eau et le bras gauche du Drac ;



- **Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes**, en particulier le traitement de deux foyers de Renouée du Japon et la suppression des principaux réservoirs pour les autres espèces ;
- **Limitation des sources de dégradation anthropique** (feux, sentiers sauvages, déchets) et du dérangement de la faune sauvage par la matérialisation de l'interdiction de fréquentation du site (rambarde en bois et haie arbustive le long de la RD63).



De gauche à droite et de bas en haut ©Hydrétudes. Foyer de Renouée du Japon en entrée de site / Anciens merlons au nord de la gravière et "plages" à terrasser pour création d'une roselière / Terrasse alluviale homogène devant accueillir les mares phréatiques / Merlon S32 prévu d'araser pour réhabilitation de terrasses sèches / Vue sur le merlon central à araser pour créer une noue.



Modification du lit du Drac pour lancer la recharge sédimentaire

La réflexion sur la recharge sédimentaire au sein de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac est lancée depuis deux ans.

Les barrages en amont de la RNR retiennent les sédiments et perturbent le fonctionnement du Drac. Or, la rivière a besoin de sédiments pour conserver son lit en tresse et la biodiversité associée.

L'équipe gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac souhaitait améliorer cette situation.

Au mois d'août 2023, les travaux pour une opération pilote de recharge démarrent dans une zone interdite d'accès au public. Les travaux ont été approuvés par un avis positif du Comité consultatif ainsi que par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et les services de l'Etat dans le cadre d'un dossier de demande au titre de la Loi sur l'eau.

Les travaux visent à :

- Rendre le lit du Drac plus étroit sur une courte portion. Le lit est rendu plus étroit grâce à deux bombements constitués de matériaux prélevés sur place ;
- Augmenter la force du cours d'eau pour réalimenter la rivière en sédiments à partir de ceux accumulés sur les côtés.

Les enjeux naturalistes et de préservation de la ressource en eau ont été intégrés dès la phase étude. Après réalisation du chantier, plusieurs suivis sont planifiés afin d'évaluer son efficacité et son impact sur la flore et la faune.

Ce projet est fortement soutenu par l'Agence de l'Eau en complément des fonds Régionaux et Métropolitains.





Zone d'intervention © Progéo

En rive gauche (à gauche de la photo), le lit est incisé et les matériaux de la terrasse alluviale ne sont plus mobilisés par les rares augmentations de débit. En rive droite (à droite de la photographie), les bombements seront installés après transplantation des végétaux patrimoniaux.

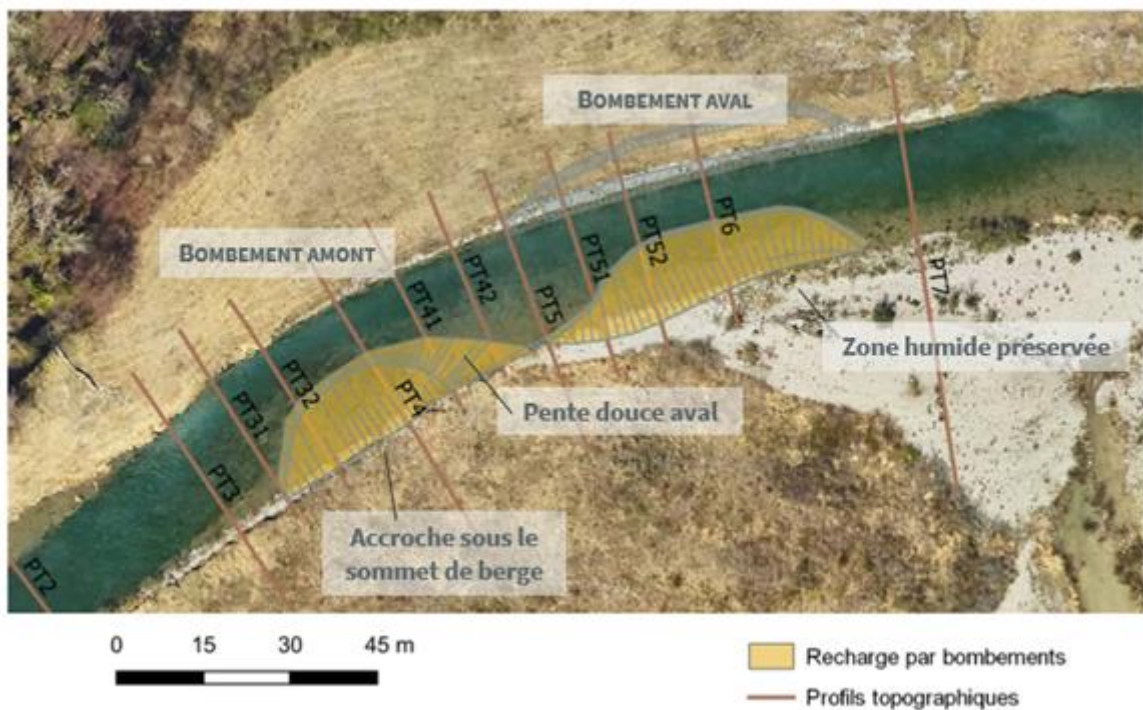


Schéma de l'implantation prévue des bombements © Progéo.



Le chantier d'aménagement pédagogique de Chasse Barbier va démarrer

Le site de Chasse Barbier est situé sur les communes de Vif, Varcès, St-Georges de Commiers et Champ-sur-Drac, en rive gauche du Drac. C'est le plus grand secteur permettant d'accueillir le public, que ce soit en visites libres ou organisées. Environ 20 000 personnes par an ont été enregistrées par les écocompteurs situés à l'entrée des étangs et l'entrée de la Santon (voir plan ci-dessous).



Carte de situation de Chasse Barbier et localisation des écocompteurs © RNR

En raison de la présence des périmètres de protection des captages d'eau potable permettant d'alimenter 40% des habitants de la Métropole grenobloise, le site est longtemps resté confidentiel et connu des seuls riverains, qui souvent méconnaissaient le patrimoine biologique du site.

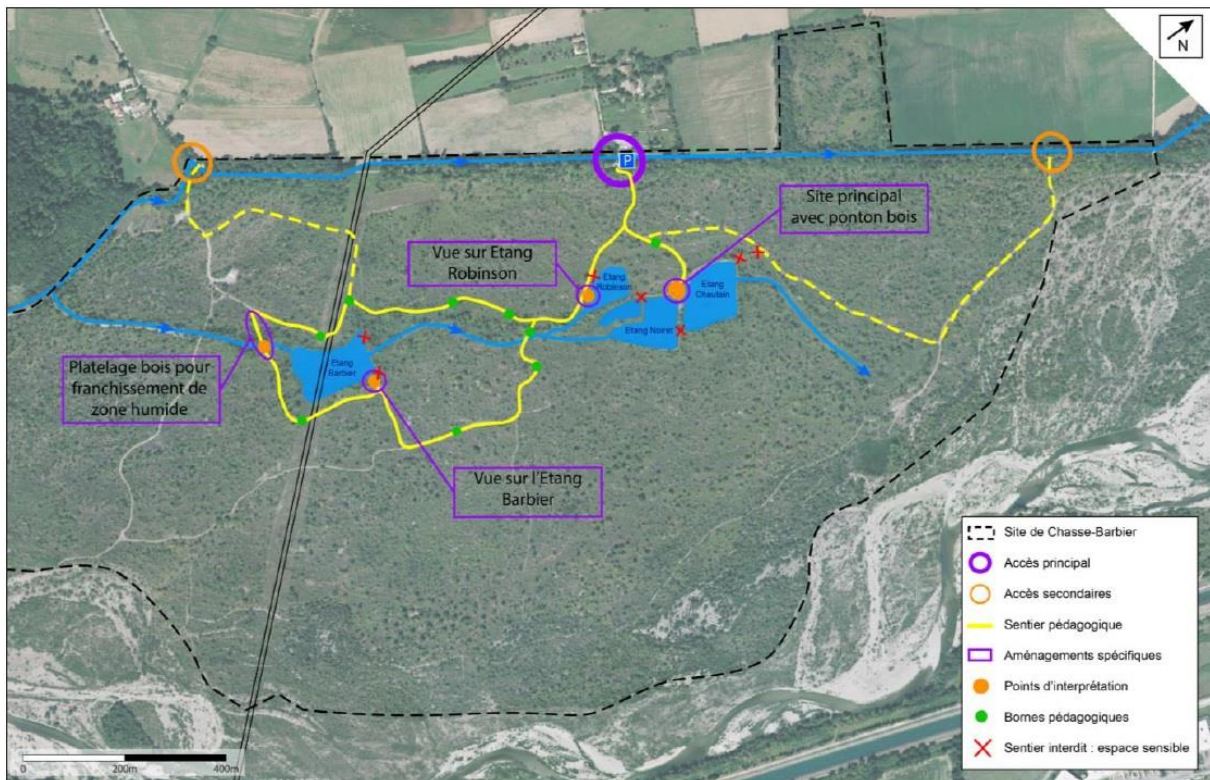
L'objectif du projet d'aménagement pédagogique de Chasse Barbier, validée dans le plan de gestion 2019-2023, n'est pas d'accueillir davantage de public mais bien de **partager la connaissance sur les enjeux naturalistes et de protection des milieux de la réserve.**

En 2021, des mobiliers obsolètes hérités d'anciens usages ont été déposés et évacués (chicane, passages canadiens, mur en béton) et une nouvelle chicane en bois a été installée à l'entrée centrale desservant les étangs.



En 2022, des études ont été menées pour déterminer le tracé du **sentier d'interprétation** et l'implantation des mobiliers pédagogiques, en intégrant les enjeux naturalistes et de préservation de la ressource en eau. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au Bureau d'études et d'aménagement de l'espace public (BEAEP), interne à Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble.

Cette année, le projet entre dans sa phase chantier. Dès le début du mois de septembre, l'entreprise Dynamique Environnement interviendra afin de mettre en place **dix bornes pédagogiques** présentant les espèces du site, **trois pontons d'observation** sur trois étangs différents (Noiret, Robinson et Barbier) ainsi que des **panneaux d'entrée informatifs**.





Exemple de borne pédagogique © GAM/RNR.

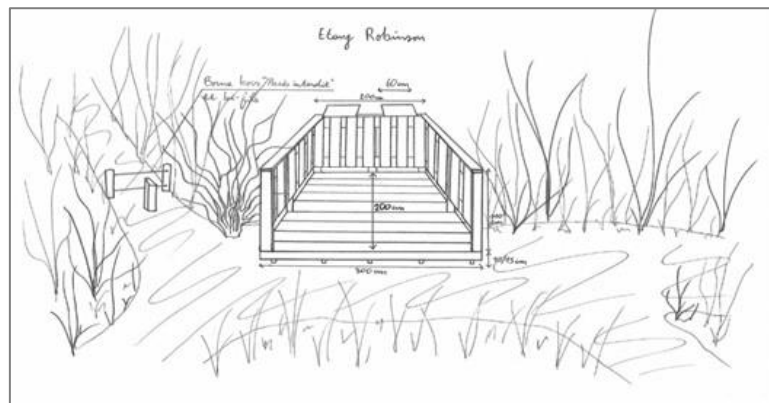


Schéma du futur pontons bois de l'étang Robinson © GAM

Perché sur des petites échasses

Taille : 20 à 24 cm
Milieu : rivières d'eau douce, étangs et marais bordés de végétation

Le Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) fait partie d'un groupe d'oiseaux appelés limicoles, du latin *limicola* signifiant «habiter la boue». Il fréquente les milieux humides de la Réserve et se nourrit de microinvertébrés grâce à son bec fin et long avec lequel il fouille la vase.

Les variations du niveau d'eau des étangs, appelé marnage, sont favorables à sa présence.

L'étang Robinson, profond d'environ 50 cm et bordé d'arbres et arbustes, accueille régulièrement cette espèce en halte migratoire ou en hivernage.

Les Chevaliers culblancs se reproduisent en Scandinavie et Sibérie orientale, qu'ils quittent dès le mois de juin pour hiverner dans le sud de l'Europe et en Afrique.

© Mister Couleur

Pour la quiétude de la faune sauvage, gardez votre chien en laisse

Alors, « culblanc » ou « sylvain » ?
On peut distinguer ces deux espèces de Chevaliers à leur vol et leur chant. Le croupion blanc du premier, bien visible en vol, lui a valu son nom. Farouche, il s'envole en criant à la moindre alerte.

< Ecoutez son cri en vol

Protégé en France, le Chevalier culblanc se porte globalement bien, mais des menaces pèsent sur ses habitats naturels. Le dérangement par les activités humaines (bruit, chiens...) peut réduire les potentialités d'accueil de la Réserve.

www.rnr-drac-jarrie.fr

Panneau pédagogique de l'étang Robinson © GAM

Les circulations piétonnes pourront être perturbées sur le site durant la phase chantier, prévue pour un mois.

Afin de limiter les interactions durant les travaux, les accès à la zone ont été limités pour le public scolaire, qui pourra reprendre ses visites et découvrir le mobilier installé dès le début du mois d'octobre.





Nouvelle saison de médiation environnementale avec le CEN Isère

En 2022, Grenoble-Alpes Métropole avait commandé une première prestation de médiation environnementale auprès du Conservatoire des espaces naturels de l'Isère, également gestionnaire d'espaces naturels protégés. Un binôme de médiatrices avait été engagé pour parcourir les deux réserves naturelles et les espaces naturels métropolitains, du 1^{er} juin au 18 septembre 2022, pour informer les usagers de la réglementation des sites et sensibiliser sur le patrimoine naturel.

Cette année, un nouveau binôme a été recruté au mois de mai afin de réaliser cette mission d'information et de sensibilisation du public. Antoine et Nicolas, tous deux titulaires d'un master en écologie, usent de pédagogie pour expliquer la nécessité de respecter la réglementation des réserves naturelles.

Pour la RNR des Isles du Drac, ils parcourent les secteurs suivants : la promenade Thiervoz, la confluence Drac/Gresse, Chasse Barbier, la Rivoire et Champ-sur-Drac. Des maraudes quotidiennes sont réalisées aux heures de forte fréquentation. Les médiateurs portent une tenue reconnaissable avec les trois logos CEN Isère, RNR et Grenoble-Alpes Métropole afin d'être bien identifiés par les usagers.



Les médiateurs sont reconnaissables à leurs t-shirts jaunes © Dauphiné Libéré.

Les médiateurs parcourent également les sept espaces naturels métropolitains (Ile d'Amour, Ovalie, Vouillants, etc.) afin de rencontrer les usagers et les sensibiliser à la biodiversité commune de ces espaces.

Cette saison, les médiateurs ont eu l'opportunité de participer à d'autres missions du gestionnaire des RNR comme les suivis naturalistes (Crapaud calamite, Tridactyle



Réserve Naturelle Régionale
ISLES DU DRAC



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



panaché), le suivi hydrologique du canal de Malissoles et les animations à destination du grand public.

Ce renfort estival, précieux pour le gestionnaire, prendra fin le 24 septembre avec le chantier écocitoyen de ramassage des déchets. Une restitution des observations réalisées lors des tournées de maraudage sera faite lors du prochain comité consultatif.





Les prochaines animations grand public

Depuis 2017, le gestionnaire de la Réserve propose un programme d'animation à destination du grand public pour faire découvrir le patrimoine naturel et la biodiversité de la Réserve.

Les animations prennent généralement la forme de sorties nature avec un thème spécifique : observation des oiseaux, découverte des amphibiens, écoutes nocturnes, etc. Elles sont encadrées par la garde-chargée de mission éducation à l'environnement de la Réserve et durent environ 1h30 à 2h.

Les sorties se déroulent le plus souvent à **Chasse Barbier**, mais peuvent également avoir lieu sur la promenade Thiervoz à Claix ou sur les balcons de Saint-Georges-de-Commiers.



Découverte des petites bêtes de l'eau avec Nemeton © RNR

En 2023, les animations grand public ont démarré avec la découverte des « petites bêtes de l'eau » en collaboration avec l'association **Nemeton**.

En juillet, une dizaine de participants a pu observer les Castors et les Engoulevents d'Europe lors de la soirée « La nuit, tous les engoulevents sont gris ».

Regardez les castors nager :

<https://www.youtube.com/watch?v=XLajQHlwB8g>

Au mois d'août, ce sont les **insectes aux ailes colorés** : criquets, papillons de jour et libellules, qui ont ravi une vingtaine de visiteurs à Chasse Barbier.

Les deux prochaines animations du programme auront lieu le **dimanche 24 septembre**, avec le chantier écocitoyen de ramassage des déchets, et le **mardi 24 octobre** sur les traces des animaux de la Réserve.

Retrouvez toutes les informations du programme sur le site internet des RNR :

www.rnr-drac-jarrie.fr ou sur la page Facebook de la Réserve : www.facebook.com/rnrisesdudrac



Article du Dauphiné Libéré